

Image not found or type unknown



## Accusations infondées pendant arrêt de travail

Par **flomo**, le **22/10/2009** à **21:58**

Bonjour; rnJe travaille comme vendeuse dans une boulangerie depuis plus de 10 ans. Il y a trois semaines mon médecin m'a mise en maladie pendant un mois pour dépression nerveuse. Je dois donc reprendre mon poste mercredi prochain. Aujourd'hui j'ai reçu une lettre avec AR dans laquelle mon patron affirme disposer de témoignages écrits de personnes affirmant m'avoir vue travailler dernièrement dans une autre boulangerie, ce qui est faux bien sur. Il me demande de "régulariser" ma situation (sans plus de précision), sinon il me licencie pour faute grave. rnJe suis immédiatement allée voir un huissier qui va contacter le patron de l'autre boulangerie. Que puis-je faire d'autre ? Comment puis-je me défendre ? rnJe vous remercie d'avance de votre avis.